United Nations
Economic Commission for Africa

Distribution : LIMITÉE
E/ECA-SA/ICSOE/XXXII/2026/3

Novembre 2026
Original: ANGLAIS

Session conjointe du Comité Intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts (ICSOE) pour l'Afrique Orientale et Australe

Novembre2026
Windhoek, Namibie

Rapport d'étape sur les principaux agendas régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales en Afrique australe

SECTION 1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE
1.2 OBJECTIFS

SECTION 2. ANALYSE PAR PAYS

SECTION 3. RÉGIONALEPERSPECTIVES

3.1 ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES EN MATIÈRE D'ODD

3.2GOUTTIÈRES D'ÉTRANGLEMENT COURANTES ET DÉFIS RÉGIONAUX

SECTION 4. ACTIONS PRIORITAIRES POUR UNE MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DES ODD

SECTION 5. RÉFÉRENCES

SECTION 1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

1. Alors qu'il reste moins de cinq ans pour atteindre les Objectifs de développement durable, l'Afrique se trouve à un tournant décisif. Malgré des progrès importants dans plusieurs domaines du développement durable, ces progrès sont inégaux et de plus en plus freinés par des chocs économiques, environnementaux et géopolitiques concomitants. L'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, les perturbations des routes commerciales maritimes, la volatilité des prix de l'énergie et des produits alimentaires, la montée des tensions commerciales et les incertitudes liées aux droits de douane, ainsi que le resserrement des conditions financières mondiales, continuent d'affecter la reprise économique et les perspectives de développement.
2. En Afrique, ces défis ont exacerbé des contraintes structurelles persistantes, telles que la faible diversification économique, les déficits d'infrastructures, les niveaux relativement bas de productivité et d'adoption des technologies, ainsi que la dépendance continue à l'égard des financements extérieurs. Le Rapport sur le développement durable en Afrique 2026 (ASDR) souligne que les contraintes de financement, les chocs climatiques, l'augmentation de la vulnérabilité à la dette et les lacunes en matière de capacités institutionnelles continuent de ralentir la mise en œuvre des Programmes 2030 et 2063 sur le continent.
3. Dans ce contexte, les pays d'Afrique australe doivent accélérer la mise en œuvre des ODD tout en renforçant leur résilience face aux nouveaux risques économiques et géopolitiques. Ce rapport ne se contente pas de décrire les progrès accomplis, mais s'attache également à identifier les principales contraintes structurelles, les risques émergents et les opportunités d'accélérer la mise en œuvre des ODD. Il s'appuie sur les données du Rapport sur le développement durable 2026 (RDD 2026), du Rapport sur le développement durable en Afrique 2026 (RDDA 2026) et des Examens nationaux volontaires (ENV).

1.2 OBJECTIFS

4. Le présent rapport sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales en Afrique australe vise à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD en Afrique australe ; à examiner les expériences nationales et les enseignements tirés des examens nationaux volontaires (ENV) ; à analyser les principaux défis en matière de développement et de financement ; à identifier les domaines où une mise en œuvre accélérée est nécessaire ; et à proposer des recommandations politiques pour accélérer les progrès vers l'Agenda 2030.

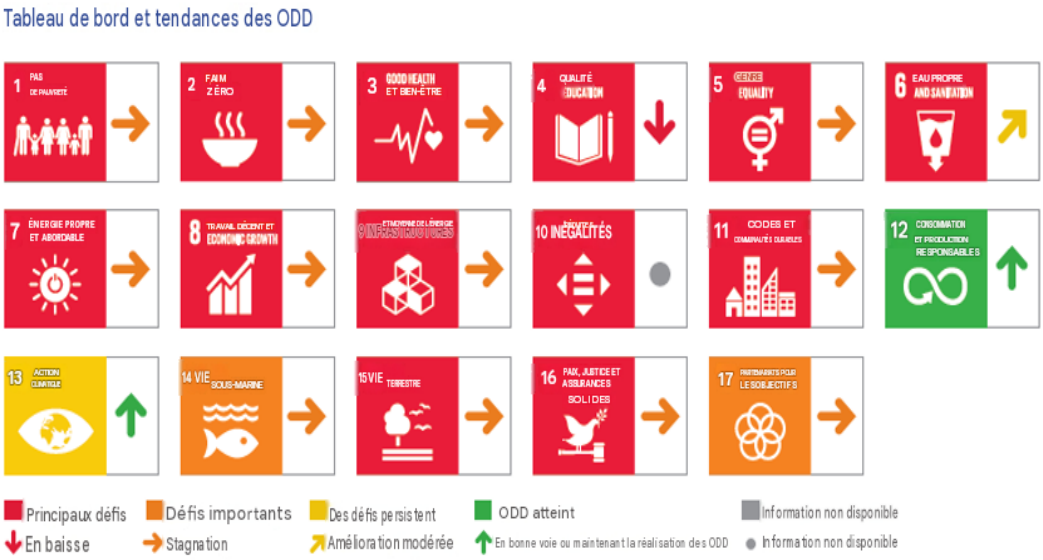
SECTION 2. ANALYSE PAR PAYS

5. **Angola** L'Angola se classe 156e sur 169 pays dans le cadre des ODD 2026 avec un score de 52,4, ce qui indique que d'importants défis persistent concernant l'ensemble des ODD. Bien que le pays ait démontré des atouts relatifs en matière de durabilité environnementale et de

lutte contre le changement climatique, les progrès restent inégaux selon les objectifs. L'Angola a affiché des performances relativement meilleures dans les domaines liés à la consommation et à la production durables (ODD 12) et à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13), comparativement à plusieurs autres ODD, même si d'importants défis subsistent dans le cadre plus large des ODD. Par ailleurs, le Rapport national volontaire (RNV) 2025 de l'Angola met en lumière les initiatives gouvernementales en cours relatives à la gouvernance environnementale, à la gestion durable des ressources naturelles et à la résilience climatique (Gouvernement de l'Angola, 2025).

6. Le Rapport national volontaire (RNV) 2025 souligne une fois de plus les efforts déployés par l'Angola pour renforcer la diversification économique et l'intégration régionale grâce à des investissements stratégiques dans les infrastructures et la connectivité. Le corridor de Lobito en est un exemple notable : il devrait dynamiser le commerce régional, améliorer la connectivité des transports et faciliter l'accès aux marchés internationaux pour l'Angola et les pays voisins. Au-delà de son importance économique, le corridor a le potentiel de contribuer à de multiples ODD en soutenant la création d'emplois, le développement des infrastructures, les chaînes de valeur régionales et une croissance économique inclusive. Cette initiative témoigne de l'importance croissante accordée par l'Angola à l'utilisation des infrastructures comme catalyseur du développement durable et de la transformation structurelle.

7. Quant aux bonnes pratiques, l'Angola dans Ces dernières années ont été marquées par des progrès notables en matière d'infrastructures urbaines et de logement en Angola. En 2021, seulement 38 % environ de la population urbaine avait accès à un logement formel et à des infrastructures adéquates. En 2024, ce chiffre avait atteint environ 45 %, grâce à des investissements substantiels dans la construction de nouveaux centres urbains et de projets de logements. Afin de faciliter l'accès au logement, le gouvernement a mis en place de nouvelles réglementations, notamment l'Avis 9/2023 de la Banque nationale d'Angola (BNA), qui instaure des régimes spéciaux pour les prêts immobiliers et à la construction, facilitant ainsi le financement de l'acquisition et de la construction de biens immobiliers. Des décrets complémentaires encadrant les prix de vente et les loyers des logements sociaux ont également rendu le marché du logement plus accessible aux citoyens à revenus faibles et moyens (Gouvernement angolais, 2025).



8. **Botswana** Le pays se classe 112e sur 169 pays dans le cadre des DDD 2026, avec un score de 64,6. Bien qu'il accuse encore un certain retard sur plusieurs ODD, ses performances sont relativement meilleures que celles de nombreux pays d'Afrique australe. Cette position relativement favorable s'explique par des décennies d'investissement dans les institutions publiques, les services sociaux et la planification du développement. La trajectoire de développement du pays a été soutenue par des systèmes de gouvernance relativement solides et par un engagement à intégrer les objectifs de développement durable dans les cadres de planification nationaux. Parallèlement, des défis persistent pour parvenir à une croissance inclusive, réduire le chômage, notamment chez les jeunes, et diversifier l'économie au-delà des sources de croissance traditionnelles.

9. Le Botswana a franchi des étapes importantes pour renforcer son architecture de financement du développement durable grâce à la mise en place d'un Cadre national de financement intégré (CNF). Le CNF vise à aligner les flux de financement publics et privés sur les priorités nationales de développement et les Objectifs de développement durable (ODD) en améliorant la cohérence des politiques, la mobilisation des ressources et l'efficacité du financement. Ce cadre représente une approche globale pour combler les déficits de financement des ODD et offre une plateforme pour la mobilisation des ressources nationales et internationales. En reliant les processus de planification, de budgétisation et de financement, le CNF favorise une prise de décision fondée sur des données probantes et encourage une plus grande responsabilisation dans la mise en œuvre des politiques de développement durable.

10. Le Botswana continue de privilégier la diversification économique et la compétitivité comme éléments clés de son programme national de développement. Le Rapport sur le

développement durable en Afrique 2026 souligne également la part relativement élevée du secteur manufacturier de moyenne et haute technologie au Botswana. Selon les dernières observations disponibles publiées dans le Rapport, ce secteur représente environ 26 % de la valeur ajoutée manufacturière, soit l'une des parts les plus élevées enregistrées parmi les pays africains sélectionnés (UA, CEA, PNUD, 2026). La diversification économique demeure néanmoins une priorité nationale majeure en matière de développement, au même titre que la création d'emplois et la croissance inclusive (Gouvernement du Botswana, 2022).

Tableau de bord et tendances des ODD



11. **Eswatini** L'Eswatini se classe 133e sur 169 pays dans le Rapport sur le développement durable (RDD) 2026, avec un score de 59,0 à l'indice ODD, ce qui indique que d'importants défis de développement persistent malgré des progrès notables dans certains domaines. Si le pays continue de faire face à des contraintes liées à la réduction de la pauvreté, aux inégalités et à la création d'emplois, ses performances ont été soutenues par des investissements constants dans la santé, la protection sociale et l'égalité des sexes. Selon l'Examen national volontaire (ENV) 2025, l'Eswatini a réalisé des progrès substantiels en matière de santé et d'égalité des sexes. Parmi les avancées significatives, on peut citer la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, l'amélioration des services de santé maternelle et reproductive, la poursuite des progrès dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que l'augmentation de la représentation des femmes aux postes de décision. L'ENV souligne également l'expansion des programmes de protection sociale et les interventions ciblées visant à réduire la vulnérabilité des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. Ces efforts peuvent contribuer à expliquer les performances relativement solides du pays dans plusieurs ODD du secteur social.

12. Les résultats relatifs à l'ODD 3 ont révélé une baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, passant de 104 à 41 pour 1 000 naissances vivantes, et une augmentation de la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, passant de 88,3 % à 98,6 %. Des progrès remarquables ont également été accomplis dans la lutte contre le VIH,

la tuberculose et le paludisme. L'incidence du VIH chez les adultes de 15 à 49 ans a diminué, passant de 1,36 % en 2016 à 0,85 % selon le Rapport national volontaire (RNV) 2025, tandis que l'incidence de la tuberculose a baissé de 398 à 350 pour 100 000 habitants entre 2016 et 2023. Malgré ces progrès encourageants, des défis persistent, tels que la pénurie de médicaments dans les établissements de santé (un domaine prioritaire pour les réformes) et l'augmentation du nombre de décès liés aux maladies non transmissibles. L'un des progrès les plus remarquables mis en lumière dans le Rapport national volontaire (RNV) 2025 d'Eswatini concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En 2023, le pays a lancé la Politique nationale sur l'égalité des sexes (PNES), qui fournit des orientations et des outils aux acteurs et aux institutions de tous les secteurs afin d'intégrer et de promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes (Gouvernement d'Eswatini, 2025).

Tableau de bord et tendances des ODD



13. **Lesotho** Le Lesotho se classe 145e sur 169 pays dans le cadre du Programme de développement durable (PDD) 2026, avec un score de 54,9 à l'indice ODD, ce qui indique que des défis importants persistent pour atteindre les ODD. Les résultats du PDD suggèrent qu'une accélération significative est nécessaire, notamment pour lutter contre la pauvreté persistante, le chômage et les défis liés au développement humain. Selon l'Examen national volontaire (ENV) 2025, le Lesotho a réaffirmé son engagement envers le principe de « Ne laisser personne de côté » par le biais d'initiatives visant à améliorer l'inclusion sociale et à renforcer le soutien aux groupes vulnérables. L'ENV souligne les progrès accomplis en matière de droits des personnes handicapées, notamment la mise en œuvre de la Loi de 2021 sur l'équité pour les personnes handicapées (LDPH) et la création du Conseil consultatif des personnes handicapées (CCPH) en 2025. Ces mesures témoignent d'une attention croissante portée à l'équité et à la protection sociale, ce qui peut expliquer les performances relativement meilleures du pays dans certains indicateurs de développement social, malgré des difficultés de mise en œuvre plus générales.

14. Un message clé qui ressort de l'Examen national volontaire (ENV) est que le chômage des jeunes demeure le défi de développement le plus urgent du pays. Le gouvernement a déclaré le chômage des jeunes catastrophe nationale pour la période 2025-2027 afin de mobiliser des ressources et d'accélérer les interventions. L'examen identifie également des taux de pauvreté élevés, l'insécurité alimentaire et une faible croissance économique comme des obstacles importants à la mise en œuvre des ODD. Malgré les progrès réalisés en matière d'inclusion et de protection sociales, le financement limité, les capacités de mise en œuvre insuffisantes et le soutien politique inégal continuent de freiner les résultats en matière de développement. L'ENV souligne en outre la nécessité d'une transformation économique plus forte, d'un élargissement des possibilités d'emploi, de systèmes de protection sociale renforcés et de systèmes nationaux de données et de suivi améliorés. En réponse, le Lesotho a adopté une stratégie axée sur la résilience. Les principales interventions comprennent la création d'un registre social national, le développement de zones économiques spéciales (ZES) et la mise en œuvre de la Carte des investisseurs ODD. Les réformes axées sur la jeunesse comprennent la refonte du programme de bourses d'études supérieures et le lancement de programmes de leadership et d'engagement civique. Les efforts de résilience face au climat et aux catastrophes sont intensifiés grâce à la Stratégie de réduction des risques de catastrophe (2020-2030), avec des investissements dans les systèmes d'alerte précoce et les structures de préparation décentralisées (Gouvernement du Lesotho, 2025).

Tableau de bord et tendances des ODD

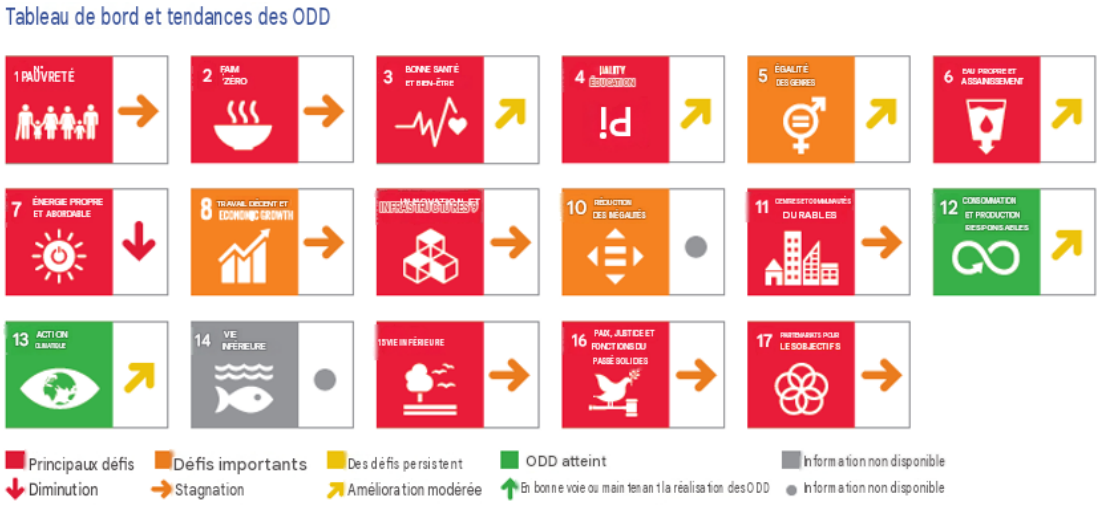


15. Le Malawi se classe 140e sur 169 pays dans le cadre du DDS 2026, avec un score de 56,5 à l'indice ODD, ce qui indique que des défis importants persistent pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Malgré ces défis, le Malawi a démontré son engagement à intégrer les ODD dans ses stratégies nationales de planification et de développement. Des progrès ont été observés dans certains indicateurs de santé, d'égalité des sexes et d'environnement, grâce à des investissements continus dans la protection sociale et les programmes de développement communautaire. Cependant, la performance globale du

pays en matière d'ODD reste vulnérable aux chocs climatiques récurrents et aux contraintes économiques structurelles, qui continuent de ralentir les progrès vers de nombreux objectifs.

16. Le Malawi a soumis son troisième rapport national volontaire (RNV) cette année. Il ressort de ce rapport que le changement climatique est devenu l'un des principaux obstacles au développement durable dans le pays. Les sécheresses, les inondations et les tempêtes tropicales récurrentes, notamment le cyclone Freddy en 2023, ont perturbé à maintes reprises la production agricole, endommagé les infrastructures et aggravé l'insécurité alimentaire. L'agriculture demeurant un secteur clé pour les moyens de subsistance et l'emploi, les chocs climatiques continuent d'avoir des conséquences considérables sur les progrès accomplis dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable (ODD). Au cours des trois dernières années, 84,2 % des communautés ont été touchées par des catastrophes, les pertes économiques atteignant 506,7 millions de dollars américains pour la seule année 2023-2024. Afin d'accélérer les progrès, le gouvernement a placé l'agriculture climato-intelligente, les énergies renouvelables, le renforcement de la protection sociale et les infrastructures numériques au cœur de ses priorités d'investissement.

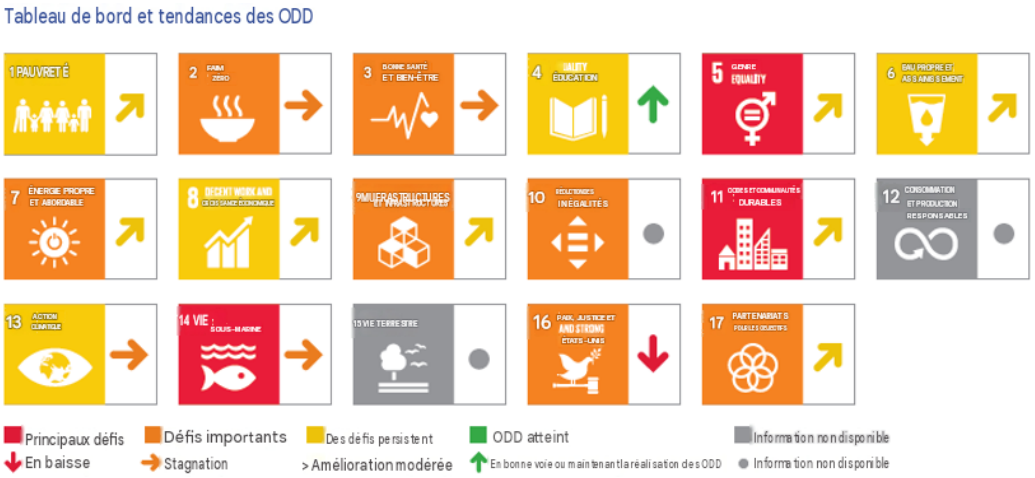
17. Le rapport national volontaire (RNV) souligne également la persistance de contraintes de financement, qui constituent des obstacles majeurs à la mise en œuvre des ODD. Afin d'améliorer la mobilisation des ressources nationales, le Malawi a numérisé son administration fiscale grâce à la plateforme Msonkho Online, revu les incitations fiscales pour élargir l'assiette fiscale et augmenté le Fonds de développement des circonscriptions pour soutenir les investissements locaux en faveur des ODD. Les réformes de la gestion des finances publiques et de la restructuration de la dette continuent de viser à rétablir la viabilité budgétaire et de la dette, malgré d'importants défis macroéconomiques et budgétaires persistants. L'accord de facilité élargie de crédit (FEC) du FMI pour 2023 a pris fin automatiquement le 14 mai 2025 sans qu'un examen du programme n'ait été mené à terme, ce qui souligne les difficultés persistantes en matière de discipline budgétaire, de mobilisation des recettes et de restructuration de la dette extérieure (FMI, 2025). Pour attirer des investissements privés alignés sur les ODD, le gouvernement développe un portefeuille de projets bancables, renforce le cadre des partenariats public-privé et utilise des instruments de financement mixte pour réduire les risques dans des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, l'agroalimentaire et les infrastructures numériques (Gouvernement du Malawi, 2026).



18. **Île Maurice** Le pays se classe 97e sur 169 pays dans le cadre du Programme de développement durable (PDD) 2026, avec un score de 68,0 à l'indice ODD, ce qui en fait le pays le plus performant parmi les États membres du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe. Cette performance relativement solide témoigne de plusieurs décennies d'investissements dans le développement humain, la bonne gouvernance, les systèmes de protection sociale et la diversification économique. Elle est attribuable aux efforts soutenus déployés pour renforcer les institutions publiques, améliorer l'accès aux services sociaux et promouvoir une économie plus diversifiée. Néanmoins, le pays continue de faire face à des défis pour assurer sa résilience économique à long terme, accroître sa productivité et gérer les pressions environnementales liées à son statut de petit État insulaire en développement (PEID).

19. Un message clé qui ressort du Rapport national volontaire (RNV) de Maurice est l'importance de bâtir une économie résiliente, inclusive et axée sur l'innovation, capable de répondre aux chocs économiques et environnementaux mondiaux. Le RNV souligne les efforts continus déployés pour renforcer la numérisation, l'innovation, la modernisation des services publics et la durabilité environnementale, piliers essentiels du développement national. L'accent est également mis sur la gouvernance numérique, le développement des compétences et l'utilisation des technologies comme catalyseur pour la réalisation des ODD (Gouvernement de Maurice, 2024). Selon le Plan stratégique pour le développement durable (ASDR) 2026, Maurice et l'Afrique du Sud sont passées d'une couverture numérique de la gouvernance électronique « élevée » à une couverture « très élevée », selon les évaluations du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), ce qui témoigne de capacités institutionnelles et d'un développement des infrastructures (UA, CEA, PNUD, 2026). Ces efforts peuvent contribuer à expliquer les performances relativement meilleures de Maurice en matière d'ODD, comparativement à de nombreux pays de la sous-région.

20. En tant que petit État insulaire en développement (PEID), Maurice est de plus en plus exposée aux aléas climatiques, notamment les inondations, l'érosion côtière et les phénomènes météorologiques extrêmes. Ces dernières années ont été marquées par une augmentation de la fréquence des fortes pluies et des crues soudaines, dont les importantes inondations qui ont touché Port-Louis en janvier et avril 2024. Ces catastrophes ont entraîné des pertes humaines, des dégâts aux infrastructures et des perturbations des activités économiques et de l'éducation, soulignant la vulnérabilité du pays face au changement climatique. En réponse, Maurice a renforcé son cadre de gestion des risques de catastrophe par la mise en œuvre du Plan directeur d'assainissement des sols, achevé en 2022 avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD). Cette initiative vise à réduire les risques d'inondation, à protéger les citoyens et les infrastructures critiques, et à améliorer la capacité du pays à réagir aux catastrophes liées au climat. En mai 2024, l'Autorité d'assainissement des sols avait recensé 306 zones inondables et 58 zones à haut risque d'inondation, fournissant ainsi une base de données essentielle pour la préparation aux catastrophes et la planification de l'adaptation au changement climatique.



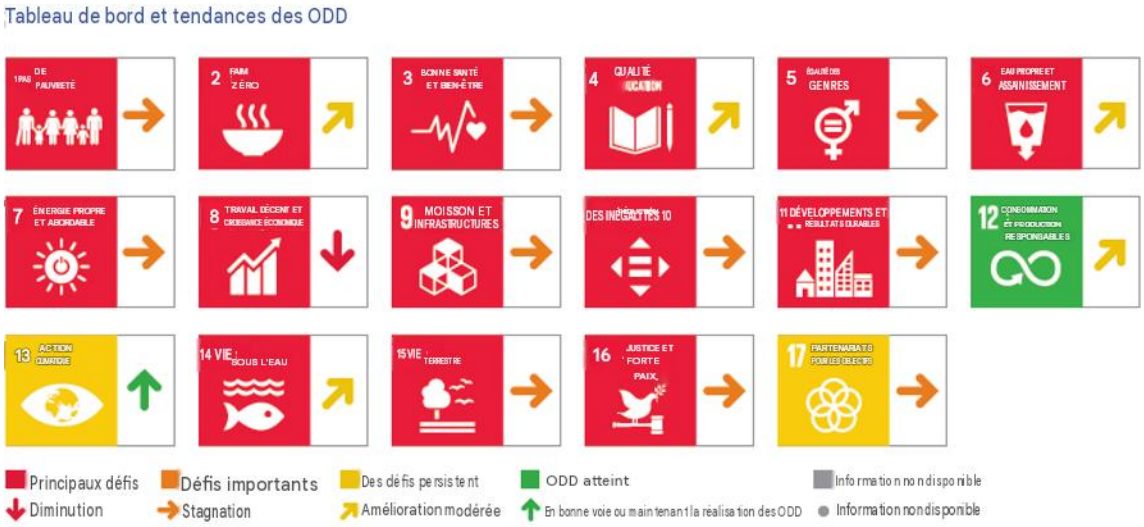
21. **Mozambique** Le Mozambique se classe 153e sur 169 pays dans le cadre du Programme de développement durable (PDD) 2026, avec un score de 53,0 à l'indice ODD, ce qui indique la persistance d'importants défis de développement liés à plusieurs ODD. La mise en œuvre des ODD au Mozambique continue d'être affectée par des chocs multiples et concomitants. Outre les cyclones, les inondations et autres aléas climatiques récurrents, les conflits et l'insécurité à Cabo Delgado a contribué aux déplacements de population et aux besoins humanitaires, perturbé les moyens de subsistance et l'accès aux services essentiels, et exercé une pression supplémentaire sur des communautés déjà vulnérables. Ces défis climatiques et sécuritaires conjugués compliquent les efforts visant à consolider les acquis en matière de développement et à accélérer les progrès vers les ODD. Néanmoins, le Mozambique a démontré un engagement ferme à intégrer les ODD dans ses plans de développement nationaux et ses cadres politiques. Son programme de développement reconnaît de plus en plus les interdépendances entre la réduction de la pauvreté, la résilience climatique, l'inclusion sociale et la transformation économique.

22. Le Mozambique a soumis son deuxième rapport national volontaire (RNV) cette année. Un message clé qui se dégage de ce RNV est le rôle central du renforcement de la résilience dans le développement durable. L'examen souligne l'impact considérable des cyclones, des inondations et autres chocs climatiques sur les moyens de subsistance, les infrastructures et les services sociaux. Ces événements récurrents ont détourné à maintes reprises des ressources des priorités de développement à long terme et retardé les progrès vers la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD).Le VNR souligne également l'importance de renforcer les structures de gouvernance locale, d'améliorer la coordination entre les institutions et d'élargir l'accès aux services essentiels. Une attention particulière est portée à la réduction de la pauvreté, à la promotion de la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience des communautés vulnérables. Ces priorités reflètent la nécessité de s'attaquer à la fois aux défis immédiats en matière de développement et aux vulnérabilités structurelles à long terme (Gouvernement du Mozambique,2026).

Bonnes pratiques : Intégrer les ODD dans la planification du développement national et local

L'une des pratiques les plus remarquables mises en lumière dans l'examen national volontaire (ENV) du Mozambique est l'intégration des ODD dans les instruments de planification nationaux et locaux. Le Mozambique a renforcé ses efforts pour aligner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 sur ses stratégies nationales de développement et ses processus de décentralisation. Afin d'adapter les ODD aux réalités locales, le Mozambique a mis en œuvre des initiatives de localisation des ODD. Ces initiatives comprennent la promotion des examens locaux volontaires (ELV) aux niveaux provincial, de district et municipal. Grâce à cette localisation des ODD, les gouvernements provinciaux et de district sont de plus en plus incités à intégrer les priorités du développement durable dans leurs processus de planification et de budgétisation locaux.

Cette approche renforce l’appropriation des ODD aux différents niveaux de gouvernement et contribue à traduire les engagements mondiaux en actions concrètes répondant aux défis du développement local. Le Mozambique s’est efforcé d’intégrer les ODD dans les cadres de planification du développement nationaux et infranationaux, jetant ainsi les bases institutionnelles d’une plus grande cohérence des politiques et d’une meilleure adaptation de l’Agenda 2030 aux réalités locales. Toutefois, l’intégration des ODD dans les cadres de planification ne saurait se traduire nécessairement par une amélioration de leur mise en œuvre, ce qui exigerait une évaluation plus approfondie des allocations budgétaires, de la réalisation des projets et des résultats obtenus en matière de services.



23. **Namibie**La Namibie se classe 100e sur 169 pays dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) 2026, avec un score de 67,1 à l'Indice des ODD, ce qui en fait le deuxième pays le plus performant d'Afrique australe après Maurice. Cette performance relativement solide témoigne d'investissements soutenus dans la gouvernance, le développement social et la durabilité environnementale, appuyés par un cadre de développement à long terme ancré dans la Vision 2030 et les Plans nationaux de développement successifs. Cependant, la Namibie accuse encore un retard dans la réalisation de plusieurs ODD et continue de faire face à des défis liés au chômage, à la pauvreté, à la vulnérabilité climatique et à la transformation économique.

24. Un thème central qui se dégage de l'examen national volontaire (ENV) de 2024 est l'intégration du développement durable dans les systèmes nationaux de planification et de financement. La Namibie a intégré les ODD à son architecture nationale de développement grâce à la Vision 2030, au cinquième Plan national de développement (PND5) et à la préparation du PND6. L'examen souligne également le lancement d'une évaluation du financement du développement (EFD) dans le cadre de l'approche plus large du Cadre national de financement intégré, visant à renforcer le financement des ODD et à améliorer la mobilisation des ressources. L'ENV met en évidence les investissements dans la protection sociale, l'éducation, les soins de santé et l'action climatique. La Namibie a continué de renforcer les programmes visant à réduire la vulnérabilité des ménages les plus pauvres, tout en investissant dans la transformation économique à long terme. Ces efforts peuvent contribuer à expliquer la performance relativement meilleure du pays en matière de DDD par rapport à de nombreux autres pays d'Afrique australe.

25. L'un des accomplissements notables mis en avant dans le rapport national volontaire (RNV) 2024 de la Namibie est son engagement à se positionner comme un chef de file régional en matière d'industrialisation verte et d'énergies renouvelables. En 2024, la Namibie a inauguré la première station-service à hydrogène vert d'Afrique, tirant parti de ses importantes

ressources solaires et côtières dans le cadre d'une stratégie plus large visant à promouvoir la croissance verte et la diversification économique. Le pays a également mobilisé d'importants financements environnementaux par le biais du Fonds d'investissement environnemental.[1]et a renforcé sa capacité à attirer des ressources liées au climat auprès de partenaires internationaux. Cette initiative démontre comment les pays peuvent tirer parti des énergies renouvelables et du développement industriel vert pour soutenir une croissance durable tout en luttant contre le changement climatique. La stratégie namibienne en matière d'hydrogène vert vise à favoriser la diversification économique, à promouvoir le développement industriel à faible émission de carbone et à attirer des investissements pour un développement durable. Ces efforts positionnent le pays comme un exemple émergent de la manière dont les investissements liés au climat peuvent contribuer à des objectifs de développement plus larges (Gouvernement de Namibie, 2024).

Tableau de bord et tendances des ODD



26. L'Afrique du Sud se classe 109e sur 169 pays dans le cadre du DDS 2026, avec un score de 65,2 à l'indice ODD, ce qui la place parmi les pays les plus performants d'Afrique australe. Cependant, malgré des cadres institutionnels et politiques relativement solides, le pays ne s'est pas encore traduit par des progrès généralisés en matière de développement. Le dernier examen national volontaire (ENV) achevé de l'Afrique du Sud est celui de 2019. Le pays a présenté les principaux messages actualisés de son ENV lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) de 2025, tandis que son deuxième ENV complet est prévu pour 2027. Cette analyse utilise donc l'analyse commune de pays (ACP) 2025 comme source complémentaire, car elle fournit l'évaluation la plus récente des progrès et des défis du pays en matière de développement durable. Selon l'ACP 2025, l'Afrique du Sud continue de faire face à des défis structurels profondément enracinés, notamment les niveaux d'inégalité les plus élevés au monde, un chômage persistant et élevé, en particulier chez les jeunes, la pauvreté, des faiblesses de gouvernance et des déficits d'infrastructures. Malgré des progrès considérables

[1]Au cours des 12 dernières années, le Fonds d'investissement environnemental a levé plus de 1,7 milliard de dollars namibiens, soit une moyenne de 141,7 millions de dollars namibiens par an, avec des projections visant à atteindre 2,9 milliards de dollars namibiens d'ici 2030.

en matière d'accès aux services essentiels tels que l'électricité, l'eau, l'assainissement, l'éducation et la protection sociale, ces acquis sont souvent compromis par l'inégalité de la qualité des services, les disparités spatiales et les difficultés de mise en œuvre au niveau local. L'analyse du contexte communautaire (ACC) identifie les inégalités et la cohésion sociale ; le développement du capital humain et le bien-être ; la violence, la criminalité, la corruption et la gouvernance ; ainsi que les carences en matière d'infrastructures et de prestation de services comme les principaux obstacles à un développement inclusif et durable.

27. Un enseignement central de l'expérience de développement de l'Afrique du Sud est que le développement durable exige non seulement des politiques solides, mais aussi une mise en œuvre, une coordination et un financement efficaces. L'Afrique du Sud a intégré les ODD à son Plan national de développement (PND), tandis que l'Évaluation des changements climatiques à l'horizon 2025 (CCA 2025) identifie six axes d'accélération pour améliorer les résultats en matière de développement : les systèmes alimentaires ; l'accès à l'énergie et son abordabilité ; la connectivité numérique ; l'éducation ; l'emploi et la protection sociale ; et le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. Ces priorités reflètent fidèlement le programme de développement global du pays et témoignent d'une volonté de relever les défis interdépendants grâce à des approches intégrées. L'analyse souligne également l'importance de renforcer la gouvernance locale, d'améliorer la prestation de services, de mobiliser des financements innovants et de veiller à ce que les populations vulnérables ne soient pas laissées pour compte (Gouvernement de l'Afrique du Sud et Équipe de pays des Nations Unies en Afrique du Sud, 2025).

Bonnes pratiques : Utiliser le leadership mondial pour promouvoir le développement durable

L'Afrique du Sud a fait preuve d'un leadership exceptionnel, dépassant ses frontières nationales, en tirant parti de sa présidence du G20 en 2025 pour placer les priorités de développement de l'Afrique et des pays du Sud au cœur des discussions politiques internationales. Sous le thème de sa présidence, « Solidarité, égalité et durabilité », l'Afrique du Sud a placé des enjeux tels que la résilience face aux catastrophes, la viabilité de la dette, le financement d'une transition énergétique juste et la croissance inclusive au centre de l'agenda du G20. Le Sommet de Johannesburg, premier sommet du G20 jamais organisé sur le sol africain, a permis de plaider en faveur du financement du développement, de l'action climatique et d'une gouvernance économique mondiale plus équitable. Notamment, l'Afrique du Sud a contribué à faire de la cuisson propre un point permanent de l'agenda du G20 grâce au lancement du Programme du G20 pour un héritage en matière de cuisson propre et d'initiatives d'investissement connexes. Ce leadership illustre comment les priorités nationales de développement peuvent se traduire en actions à l'échelle mondiale, en reliant les défis nationaux tels que la transition énergétique, les inégalités et le financement du développement aux objectifs de développement africains plus larges et à la mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063. Ce faisant, l'Afrique du Sud a renforcé son rôle de leader majeur du développement pour l'Afrique et les pays du Sud.

Tableau de bord et tendances des ODD



28. **Zambie** Avec un score de 53,9 à l'indice ODD, la Zambie se classe 150e, figurant parmi les pays les moins performants dans le cadre du DSS 2026. Ce résultat reflète les difficultés persistantes rencontrées en matière de réduction de la pauvreté, de développement humain et de mise en œuvre des ODD. Malgré des progrès observés dans certains secteurs et une restructuration récente de la dette qui a amélioré les perspectives, la Zambie continue de faire face à d'importantes contraintes liées à sa vulnérabilité climatique, à un risque élevé de surendettement extérieur et global, à des marges de manœuvre budgétaires limitées et à des lacunes dans ses systèmes de données sur les ODD. L'examen national volontaire (ENV) de 2023 reconnaît que la plupart des cibles des ODD restent hors d'atteinte, notamment en raison des impacts à long terme de la pandémie de COVID-19, des chocs climatiques récurrents et des pressions macroéconomiques. Parallèlement, la Zambie a démontré un engagement fort en faveur de l'intégration des ODD dans sa planification nationale du développement, à travers la Vision 2030 et le huitième Plan national de développement (8PND), qui constitue le principal cadre de mise en œuvre de l'Agenda 2030.

29. Un thème récurrent qui se dégage tant de l'examen national volontaire (ENV) que de l'analyse commune de pays est la nécessité de renforcer la résilience, les capacités de mise en œuvre et le financement du développement durable. L'examen souligne comment les sécheresses et inondations récurrentes, ainsi que la variabilité climatique, ont affecté l'agriculture, la production d'énergie, les ressources en eau et les moyens de subsistance, tandis que le niveau élevé de la dette et les marges de manœuvre budgétaires limitées ont freiné l'investissement public. En réponse, la Zambie a de plus en plus priorisé la mobilisation des ressources nationales, la transformation numérique, les réformes de la gouvernance et une participation locale accrue comme facteurs clés de la mise en œuvre des ODD (Gouvernement de Zambie, 2023). Selon le Plan directeur pour le développement durable (PDDD) 2026, la Zambie a renforcé la mobilisation des ressources nationales grâce au Bus de services gouvernementaux (BSG), qui a intégré 380 services publics en 2025 et permis le suivi numérique en temps réel des transactions publiques. Cette réforme a contribué à une forte

augmentation des recettes non fiscales et à une amélioration de la transparence et de la gestion budgétaire, illustrant comment la numérisation peut soutenir le financement durable du développement et accélérer la mise en œuvre des ODD (UA, CEA, PNUD, 2026).

Bonnes pratiques : Localiser les ODD grâce à la décentralisation et au Fonds de développement des circonscriptions (FDC)

L'une des pratiques les plus remarquables mises en lumière dans l'Examen national volontaire (ENV) de la Zambie est l'effort déployé pour localiser la mise en œuvre des ODD grâce à des réformes de décentralisation et à l'expansion du Fonds de développement des circonscriptions (FDC). Le gouvernement a considérablement augmenté les allocations du FDC afin de donner aux communautés locales les moyens d'identifier et de mettre en œuvre des priorités de développement répondant directement à leurs besoins, notamment en matière d'éducation, de santé, d'eau et d'infrastructures communautaires. L'ENV souligne que la réalisation des ODD exige une action au niveau infranational et met en évidence le rôle des autorités locales, des communautés et de la société civile en tant qu'acteurs clés de la mise en œuvre. Les enseignements tirés de l'ENV de la Zambie et de l'Examen local volontaire (ELV) de Lusaka témoignent d'un fort engagement politique en faveur de la localisation, de l'harmonisation des plans nationaux et locaux, de l'intégration des cibles des ODD dans les budgets locaux et des efforts déployés pour renforcer les systèmes de suivi des ODD. S'appuyant sur son programme de localisation plus large, la Zambie a continué de renforcer la mise en œuvre infranational des ODD grâce à des initiatives telles que les systèmes d'outils intégrés de planification et de rapport (PIPR) et les cadres de contenu local, contribuant ainsi à améliorer la planification, le suivi et la participation économique au niveau local, et aidant à traduire les priorités nationales de développement en résultats concrets au niveau communautaire. Ces initiatives ont élargi les mécanismes institutionnels et financiers disponibles pour la mise en œuvre des ODD au niveau infranational, notamment grâce à la planification décentralisée et au Fonds de développement des circonscriptions (FDC). La Zambie offre ainsi un exemple important de la manière dont la localisation peut traduire les engagements mondiaux en actions concrètes de développement (Gouvernement de la Zambie, 2023).

Tableau de bord et tendances des ODD



30. **Zimbabwe** Le pays se classe 138e sur 169 dans le cadre des DTS 2026, avec un score de 57,2 à l'indice ODD, ce qui reflète des défis persistants en matière de développement liés à la pauvreté, à la vulnérabilité macroéconomique et au financement limité du développement. Malgré ces contraintes, le pays continue de faire preuve d'un engagement politique fort en faveur du développement durable, notamment par l'intégration des ODD dans ses cadres de planification nationaux, dont la Vision 2030, la Stratégie nationale de développement 1 (SND1) et la Stratégie nationale de développement 2 (SND2), actuellement en cours d'élaboration. Si les DTS 2026 font état de tendances à la baisse concernant les ODD 1, 11 et 16, indiquant que d'importants défis subsistent, l'examen national volontaire (ENV) souligne des progrès dans plusieurs secteurs sociaux et économiques. La couverture des programmes de protection sociale est passée de 61 % en 2022 à 66 % en 2023. Le Zimbabwe a également réalisé des progrès notables en matière de santé maternelle, le taux de mortalité maternelle ayant diminué, passant de 614 en 2014 à 363 en 2022. Le pays a aussi enregistré des améliorations dans les résultats scolaires, avec un taux d'achèvement du primaire de 91 %, ainsi qu'une participation accrue des femmes aux postes de direction et de décision au Parlement, dans le secteur public et au sein des collectivités locales. Les progrès en matière d'accès à l'électricité et l'augmentation des investissements dans les énergies renouvelables témoignent des efforts déployés pour renforcer un développement inclusif et durable.

31. L'Examen national volontaire (ENV) 2024 met en lumière les efforts déployés par le Zimbabwe pour renforcer la mise en œuvre des ODD grâce à un cadre de gouvernance et de coordination structuré qui relie les objectifs nationaux de développement aux Agendas 2030 et 2063. L'une des caractéristiques distinctives de l'ENV 2024 du Zimbabwe est l'accent mis sur l'intégration locale des ODD et leur mise en œuvre à plusieurs niveaux. Contrairement à de nombreux pays où l'intégration locale demeure un objectif politique, le Zimbabwe a intégré les Examens locaux volontaires (ELV) de plusieurs municipalités et conseils de districts ruraux directement dans le processus de l'ENV. Cet examen témoigne également d'une volonté délibérée d'harmoniser la Vision 2030, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 aux niveaux national

et infranational, renforçant ainsi la cohérence entre les systèmes de planification, de mise en œuvre et de suivi. Cette approche reflète la reconnaissance croissante du fait que la réalisation des ODD dépend non seulement des politiques nationales, mais aussi de l'appropriation locale, de la redevabilité et de la participation citoyenne.

32. L'agenda de la localisation est renforcé par l'inclusion des conclusions des consultations provinciales dans les annexes de l'Examen national volontaire de 2024 (ENV 2024), qui recensent les priorités, les réalisations et les contraintes de développement identifiées dans les différentes provinces. En intégrant systématiquement les perspectives locales et les réalités de la mise en œuvre, cet examen permet une compréhension plus globale des progrès accomplis au niveau infranational en matière d'ODD et contribue à garantir que les disparités régionales et les défis locaux soient pris en compte dans les processus nationaux de planification et de suivi. Cette approche témoigne d'un engagement fort en faveur d'une mise en œuvre des ODD fondée sur des données probantes et participative, tout en renforçant la responsabilisation entre les niveaux national et local (Gouvernement du Zimbabwe, 2024).

Tableau de bord et tendances des ODD



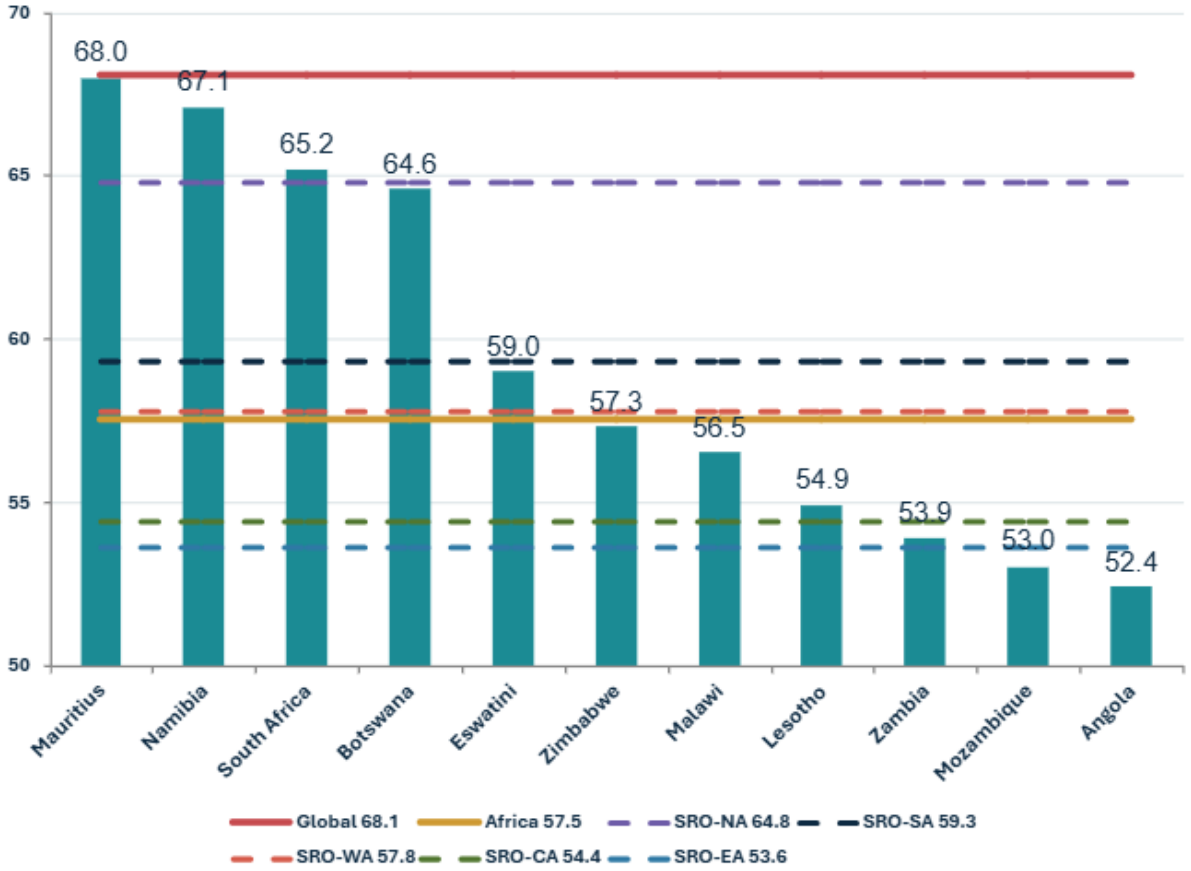
SECTION 3. PERSPECTIVES RÉGIONALES

3.1 ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES EN MATIÈRE D'ODD

Indicateur	Résultat
Score moyen mondial de l'indice ODD (169 pays)	68.1
Score moyen de l'indice ODD en Afrique (51 pays)	57,5
Score moyen de l'indice ODD en Afrique australe (11 pays)	59,3
Meilleur score en SRO-SA	Maurice, 68,0
Score le plus bas en SRO-SA	Angola, 52,4
Écart de score entre le score le plus élevé et le plus bas en SRO-SA	15,6 points
Pays médian dans SRO-SA	Zimbabwe, 57,3
Pays au-dessus de la moyenne SRO-SA	Maurice, Namibie, Afrique du Sud, Botswana
Pays en dessous de la moyenne SRO-SA	Eswatini, Zimbabwe, Malawi, Lesotho, Zambie, Mozambique, Angola

Comparaison des scores de l'indice ODD : niveau mondial, Afrique, sous-régions ECA et États membres de l'organisation SRO-SA (2026)[2]

[2]Les moyennes régionales sont des moyennes arithmétiques non pondérées des scores de l'indice ODD au niveau national, selon la classification sous-régionale de la CEA. Les pays ne disposant pas de score DTS 2026 sont exclus du calcul. Par conséquent, la moyenne africaine couvre 51 pays; la Libye, la Guinée équatoriale et les Seychelles sont exclues faute de données disponibles.



Source: Auteur'calculs basés sur la base de données du Rapport sur le développement durable 2026

33. L'analyse des résultats des DDD 2026 indique que l'Afrique australe continue d'afficher des performances relativement bonnes dans le contexte africain, malgré des écarts importants par rapport aux performances mondiales en matière d'ODD. L'indice ODD moyen des onze pays d'Afrique australe s'établit à 59,3, supérieur à la moyenne africaine de 57,5 et la plaçant au deuxième rang des cinq sous-régions de la zone Asie centrale et orientale, derrière l'Afrique du Nord (64,8). Cependant, la moyenne sous-régionale demeure nettement inférieure à la moyenne mondiale de 68,1, soulignant la nécessité d'accélérer les efforts pour combler le déficit de mise en œuvre et consolider les progrès accomplis vers l'Agenda 2030.

34. Parallèlement, les performances en matière d'ODD en Afrique australe restent inégales. Maurice (68,0) enregistre le score le plus élevé de l'indice ODD de la sous-région, tandis que l'Angola (52,4) se classe dernier, ce qui représente un écart important de 15,6 points entre les pays les plus performants et les moins performants. Seuls quatre pays, à savoir Maurice, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Botswana, obtiennent un score supérieur à la moyenne sous-régionale, tandis que les sept autres se situent en dessous. Le Zimbabwe (57,3) se positionnant comme le pays le moins performant, ces résultats suggèrent que, même si la sous-région affiche des performances comparativement meilleures que la plupart des autres sous-régions africaines, Les performances supérieures en matière d'ODD restent

concentrées entre les mains d'un nombre limité de pays, tandis que des disparités considérables persistent entre les États membres.

3.2 POINTS D'ÉTRANGLEMENT COMMUNS ET DÉFIS RÉGIONAUX

35. Les évaluations nationales mettent en évidence quatre obstacles structurels interdépendants qui continuent de freiner la mise en œuvre des ODD en Afrique australe : une connectivité commerciale et de transport limitée ; l'insécurité énergétique et la fragmentation des infrastructures énergétiques ; une diversification économique et un développement des chaînes de valeur régionales insuffisants ; et des contraintes de financement et d'investissement. Ces défis se renforcent mutuellement : une connectivité faible accroît les coûts du commerce et de la production, l'approvisionnement énergétique irrégulier freine l'activité industrielle, la faible valeur ajoutée réduit les possibilités d'emploi et d'investissement, et les contraintes de financement limitent les investissements nécessaires pour combler ces lacunes. La vulnérabilité climatique, la pauvreté et les inégalités amplifient encore ces contraintes structurelles et menacent la pérennité des acquis du développement.

Contraintes en matière de connectivité commerciale et de transport

36. L'Afrique australe continue de faire face à des contraintes de connectivité qui limitent la circulation efficace des biens, des services et des intrants productifs au-delà des frontières nationales. Les goulets d'étranglement dans les transports et la logistique, l'inefficacité des procédures frontalières et les lacunes des infrastructures commerciales augmentent les coûts d'accès aux marchés régionaux et continentaux et limitent la capacité des entreprises à participer efficacement aux réseaux de production transfrontaliers. Ces limitations restreignent également les avantages potentiels de la ZLECAf, en particulier pour les petites économies et les pays enclavés qui dépendent fortement de corridors de transport régionaux efficaces. Le renforcement de la connectivité des transports et la facilitation des échanges sont donc essentiels pour réduire les coûts du commerce, améliorer l'accès aux marchés et permettre une intégration économique régionale plus poussée.

Insécurité énergétique et vulnérabilité des infrastructures

37. Un approvisionnement énergétique fiable et abordable demeure essentiel à l'industrialisation, au commerce et à la fourniture des services de base. Or, les contraintes liées aux infrastructures et à l'approvisionnement énergétiques continuent de freiner le développement dans toute la sous-région. La capacité limitée de production et de transport, les lacunes en matière d'interconnexion électrique transfrontalière et l'exposition des systèmes énergétiques aux chocs climatiques peuvent entraver l'activité productive et accroître les vulnérabilités. La variabilité climatique affecte également la production

hydroélectrique, la disponibilité en eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire dans plusieurs États membres, illustrant ainsi l'interdépendance des enjeux énergétiques, climatiques et de développement. Un renforcement de l'intégration énergétique régionale, des investissements dans les énergies renouvelables et des infrastructures résilientes face au climat sont donc indispensables pour consolider la sécurité énergétique et soutenir une transformation économique durable.

Diversification économique limitée, création de valeur ajoutée régionale et d'emplois

38. De nombreuses économies d'Afrique australe continuent de faire face à une diversification productive limitée, une valorisation insuffisante et des difficultés persistantes en matière d'emploi. La sous-région possède d'importantes ressources minérales et un fort potentiel en énergies renouvelables, mais les possibilités de relier ces atouts aux chaînes de valeur régionales de transformation, de fabrication et industrielles restent sous-exploitées. La dépendance aux matières premières peut également exposer les économies aux chocs de prix externes, tout en limitant la création de valeur intérieure et les perspectives d'emploi. Le développement de chaînes de valeur régionales, le renforcement des capacités de production et l'expansion de la valorisation des minéraux et de la transformation locale pourraient donc permettre aux États membres de capter une part plus importante de la valeur générée par les ressources naturelles de la sous-région, tout en créant davantage d'emplois productifs.

Contraintes de financement et d'investissement

39. Les contraintes de financement et les marges de manœuvre budgétaires limitées continuent de freiner les investissements dans les infrastructures, les secteurs productifs, les systèmes énergétiques et d'autres priorités des ODD. Plusieurs pays sont confrontés à des vulnérabilités liées à la dette et à des pressions concurrentes sur les dépenses, tandis que l'insuffisance de projets bancables et les contraintes d'investissement peuvent limiter la mobilisation de capitaux privés. Le défi consiste donc non seulement à mobiliser des ressources publiques supplémentaires, mais aussi à améliorer l'efficacité et la crédibilité de la gestion des finances publiques, à créer des conditions favorables aux investissements productifs et à mobiliser des financements pour les initiatives régionales et transfrontalières.

Pressions transversales en matière de développement

40. Les performances relativement favorables de l'ODD 13 dans le tableau de bord des DSR 2026 ne doivent pas être interprétées comme un signe de faible vulnérabilité climatique, car l'évaluation repose en grande partie sur des indicateurs liés aux émissions. De nombreux pays d'Afrique australe demeurent fortement exposés aux sécheresses, aux inondations, aux cyclones et autres chocs climatiques qui affectent les infrastructures, l'agriculture, les systèmes énergétiques, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. La vulnérabilité climatique reste donc une contrainte majeure pour le développement, d'autant plus que la

récurrence d'événements extrêmes peut endommager les infrastructures, perturber les systèmes énergétiques et alimentaires, fragiliser les moyens de subsistance et exercer une pression supplémentaire sur des finances publiques déjà sous tension. Ces impacts sont aggravés par la persistance de la pauvreté et des inégalités, qui réduisent la capacité des ménages et des communautés à absorber les chocs, à se remettre des crises et à tirer parti des nouvelles opportunités économiques. La résilience climatique, l'inclusion sociale et le principe de ne laisser personne de côté doivent donc être intégrés de manière systématique dans les domaines du commerce et de la connectivité, des systèmes énergétiques, de la transformation productive et des interventions financières.

SECTION 4. ACTIONS PRIORITAIRES POUR UNE MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DES ODD

Renforcer la connectivité commerciale et des transports pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf

41. Les pays d'Afrique australe devraient privilégier la connectivité des transports et la facilitation des échanges comme fondements de l'intégration régionale et de l'accélération des ODD. Au niveau national, les États membres devraient renforcer leurs réseaux de transport et de logistique, moderniser leurs systèmes frontaliers et douaniers et améliorer l'infrastructure du commerce numérique. Au niveau régional, il conviendrait d'accorder une plus grande importance à l'efficacité des corridors transfrontaliers, à l'harmonisation des procédures commerciales et à la mise en œuvre de la ZLECAf afin d'améliorer la connectivité entre les centres de production et les marchés régionaux et continentaux. Une meilleure connectivité commerciale, tant physique que numérique, peut réduire les coûts du commerce, élargir l'accès aux marchés et créer un environnement favorable au renforcement des réseaux de production régionaux, à l'investissement et à l'emploi.

Approfondir la connectivité énergétique régionale et accélérer la transition vers une énergie propre

42. Les États membres devraient renforcer leur sécurité énergétique par une intégration énergétique régionale accrue et des investissements dans des infrastructures énergétiques fiables, abordables et résilientes face au changement climatique. Les efforts nationaux devraient privilégier la production d'énergies renouvelables, la résilience des réseaux et la mise en place de cadres d'investissement favorables, tandis que la coopération régionale devrait développer les interconnexions transfrontalières, la mutualisation de l'énergie et les investissements coordonnés dans les infrastructures de transport. Les importantes ressources en énergies renouvelables de l'Afrique australe, notamment l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et les nouvelles opportunités offertes par les énergies vertes, peuvent contribuer à la fois à l'action climatique et au développement industriel grâce à leur interconnexion via des marchés régionaux de l'énergie performants.

Créer des chaînes de valeur régionales pour la diversification économique et la création de valeur ajoutée

43. L'Afrique australe devrait tirer parti de ses richesses minières, de ses capacités de production et de son marché continental en expansion pour bâtir des chaînes de valeur régionales plus robustes. Les stratégies nationales devraient promouvoir la valorisation des minéraux, leur transformation locale, les capacités technologiques, le développement des compétences et une participation accrue des entreprises nationales à des activités économiques à plus forte valeur ajoutée. À l'échelle régionale, les pays devraient identifier les capacités de production complémentaires et développer des chaînes de valeur transfrontalières reliant l'extraction minière et la production agricole à la transformation, à la fabrication et aux marchés régionaux. Une plus grande valeur ajoutée contribuerait à réduire la dépendance aux exportations de matières premières, à soutenir l'industrialisation et à créer des emplois productifs, notamment pour la jeunesse croissante de la région.

Mobiliser les financements et les investissements pour la connectivité et l'accélération des ODD

44. Combler les lacunes en matière de connectivité et d'investissement productif en Afrique australe exigera une gestion des finances publiques plus rigoureuse et une mobilisation accrue des investissements productifs. Au niveau national, les États membres devraient renforcer la mobilisation des ressources nationales, la gestion de la dette et des finances publiques, ainsi que les cadres de préparation des projets et d'investissement, tout en préservant les dépenses de développement prioritaires. Au niveau régional, une coopération renforcée est nécessaire pour développer des portefeuilles de projets transfrontaliers bancables et mobiliser des financements pour le développement, des financements climatiques et des investissements privés responsables dans les secteurs des transports, de l'énergie, des infrastructures numériques et des chaînes de valeur régionales. Les approches de financement devraient privilégier les projets susceptibles de générer des retombées économiques et sociales, tout en garantissant la transparence, l'optimisation des ressources et la viabilité budgétaire.

Facteurs transversaux favorisant les priorités

45. La mise en œuvre effective des quatre priorités nécessitera des institutions fortes, une gouvernance responsable et une résilience climatique., La connectivité numérique et les systèmes de données fiables sont essentiels. Les États membres devraient continuer à renforcer les capacités du secteur public, la transparence, les systèmes statistiques nationaux et les mécanismes de mise en œuvre locaux. Les examens nationaux volontaires (ENV) et les examens locaux volontaires (ELV) peuvent compléter ces efforts en renforçant le suivi fondé sur des données probantes, en identifiant les lacunes de mise en œuvre et en

facilitant la participation des parties prenantes, l'apprentissage entre pairs et la responsabilisation. Les institutions régionales peuvent appuyer la coopération technique, l'interopérabilité et l'échange de connaissances entre les États membres. La connectivité numérique doit être considérée comme une infrastructure essentielle au commerce, à la finance, à l'administration publique et aux chaînes de valeur régionales, tandis que la résilience climatique doit être intégrée dans les quatre domaines prioritaires afin de réduire le risque que les chocs climatiques compromettent les acquis du développement.

SECTION 5. RÉFÉRENCES

1. Commission de l'Union africaine, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement (2026). Rapport sur le développement durable en Afrique 2026: Actions transformatrices, équitables, innovantes et coordonnées pour le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable, et le Programme 2063 de l'Union africaine pour un avenir durable pour tous.
2. Gouvernement de l'Angola (2025). Examen national volontaire II de l'Angola 2025 : Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
3. Gouvernement du Botswana (2022). Examen national volontaire du Botswana 2022: Objectifs de développement durable.
4. Gouvernement d'Eswatini (2025). Examen national volontaire d'Eswatini 2025 sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
5. Gouvernement du Lesotho (2025). Examen national volontaire du Lesotho 2025 sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
6. Gouvernement du Malawi (2026). Examen national volontaire du Malawi 2026: Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de Malawi 2063.
7. Gouvernement de Maurice (2024). Revue nationale volontaire de la République de Maurice 2024: Créer un avenir résilient et durable pour la prochaine génération.
8. Gouvernement du Mozambique (2026). Examen national volontaire du Mozambique 2026 sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
9. Gouvernement de Namibie (2024). Troisième rapport d'examen national volontaire de la Namibie: Progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable en vue de l'Agenda 2030.
10. Gouvernement de l'Afrique du Sud (2019). Rapport d'examen national volontaire de l'Afrique du Sud 2019: Autonomiser les personnes et garantir l'inclusion et l'égalité.
11. Gouvernement de l'Afrique du Sud et équipe de pays des Nations Unies en Afrique du Sud (2025). Analyse de pays des Nations Unies en Afrique du Sud 2025.
12. Gouvernement de Zambie (2023). Examen national volontaire de la Zambie 2023 : Accélérer la reprise après la COVID-19 et la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux. Ministère des Finances et de la Planification nationale.
13. Gouvernement du Zimbabwe (2024). Troisième rapport national volontaire d'examen du Zimbabwe sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
14. Fonds monétaire international (2025). Malawi – Foire aux questions sur la fin du programme ECF. 14 mai 2025. Washington, DC: FMI. Disponible à l'adresse suivante :FMI – Foire aux questions sur le Malawi.
15. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (2026). Rapport sur les objectifs de développement durable 2026.
16. Nations Unies Zambie (2024). Mise à jour de l'analyse commune de pays: Zambie.